Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 69 (1971)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Séminaire sur organisation, direction, contrôle et gestion des entreprises et travaux de génie rural

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mitteilung der Eidgenössischen Vermessungsdirektion

Praktische Ausbildung für Geometerkandidaten in Photogrammetrie

Die Schweizerische Schule für Photogrammetrie-Operateure, St. Gallen, führt vom 7. Juni bis 2. Juli 1971 einen Kurs durch, wo den Ingenieur-Geometer-Kandidaten Gelegenheit geboten wird, die praktischen Arbeiten an den Stereokartiergeräten zu erlernen und zu üben. Das Kursgeld beträgt *Fr. 200.–*. Interessenten werden gebeten, sich bei der Schuldirektion bis zum *30. April 1971* schriftlich anzumelden, unter Angabe, ob für die Unterkunft die Vermittlung der Schule gewünscht wird.

Der Besuch des Kurses wird als gelenkte Praxis im Sinne der «Weisungen betreffend die Gestaltung der Ausbildungspraxis» vom 23. Juni 1964 angerechnet.

Anmeldungen an: Schweizerische Schule für Photogrammetrie-Operateure, Rosenbergstraße 16, 9000 St. Gallen, Telephon (071) 232363.

Der Vermessungsdirektor
W. Häberlin

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
et
Société Vaudoise des Ingénieurs-Géomètres et du Génie Rural

Séminaire sur organisation, direction, contrôle et gestion des entreprises et travaux de génie rural

Chexbres, Hôtel Cécil: du 29 avril au 1er mai 1971

Objectifs

- Perfectionner les connaissances des ingénieurs, auteurs de projets de génie rural, associés ou non à la direction des travaux.
- Donner des idées directrices facilitant l'élaboration des projets en fonction des contraintes d'exécution.
- Rechercher les conditions d'efficacité optimum des partenaires à la direction et au contrôle des travaux de génie rural.

Participants

- Les ingénieurs titulaires de bureaux privés.
- Les ingénieurs du génie rural et géomètres diplômés des EPF ou de formation équivalente.

Pour assurer l'efficacité du Séminaire, le nombre des participants pourra être limité.

Méthodes

Exposés de synthèse de 2 heures sur chacun des cinq thèmes du programme, suivis de discussions.

Direction

Prof. Pierre Regamey, Directeur de l'Institut de Génie Rural EPF-L.

Animateurs

MM. Cl. Agassiz, Ingénieur forestier EPF-Z, Chef du Service des améliorations foncières, Lausanne

J.-P. Baud, Avocat, Lausanne

U. Bolay, Ingénieur ETS, Fondé de Pouvoirs de l'Entreprise Losinger S. A., Lausanne

P. Peitrequin, Professeur EPF-L

G. Lamotte, Ingénieur, Chef de la Division des travaux du Bureau de Construction des Autoroutes, Lausanne

Lieu et Logement

Chexbres, Hôtel Cécil

Contribution financière

Membres de la Société Vaudoise des Ingénieurs-Géomètres et du Génie Rural	fr. 200.–
Non-Membres	fr. 250.–

non compris les frais de logement et de repas qui seront réglés directement à l'Hôtel par les participants (prix des chambres par personne: environ: avec bain fr. 25.–, sans bain fr. 20.–).

Inscription

Auprès de l'Institut de Génie Rural EPF-L, Château de Dorigny, 1000 Lausanne, *jusqu'au 19 avril 1971.*

La finance d'inscription sera perçue à l'ouverture du Séminaire.

Programme

Jeudi 29 avril 1971 à 14 h. 30: Ouverture du Séminaire
Jeudi 29 avril 1971, 14 h. 45 à 18 h. 30
M. J.P. Baud, Avocat:

1. Les fondements juridiques des contrats entre le Maître de l'œuvre et:
1.1 – le bureau d'étude (mandat général, type SIA)
1.2 – l'auteur du projet, mandat partiel (à l'exclusion de la direction des travaux)
1.3 – la Direction des travaux
1.4 – l'entrepreneur (contrat d'entreprise)

Vendredi 30 avril 1971, 8 h. 30 à 12 h. 30
M. P. Peitrequin, Professeur EPF-L

2.1 Etablissement des soumissions
Conditions spéciales et dossier de mise au concours
2.2 Organisation des chantiers. Installations. Planning

Vendredi 30 avril 1971, 14 h. 30 à 18 h. 30
M. U. Bolay, Ingénieur ETS, Fondé de Pouvoirs

3.1 Normes de sécurité
3.2 Données nécessaires à l'entrepreneur
– Piquetage, nivellements. Limites de chantier, dépôts et décharges. Cadastre souterrain, conservation des éléments d'implantation

Samedi 1er mai 1971, 8 h. 30 à 12 h. 30
M. G. Lamotte, Ing. Chef Division travaux Autoroutes

4.1 Direction générale et locale
Contrôle de qualité. Attachements
4.2 Contrôle des gabarits et des implantations
4.3 Rapports:
Direction locale à Chefs de chantiers
4.4 Plan des travaux exécutés

Samedi 1er mai 1971, 14 h. 30 à 18 h. 30
M. Cl. Agassiz, Ing. Chef de Service

5.1 Modification des projets en cours d'exécution
5.2 Situations provisoires d'entrepreneurs et versements d'acomptes
5.3 Planning financier. Situation financière intermédiaire. Contrôle du budget
5.4 Versement de subventions
5.5 Décomptes finaux